AVIS D'APPEL A CANDIDATURES

Le Gouvernement communique : il est envisagé de recruter un haut cadre pour Le dossier de candidature doit comporter les éléments suivants : présider la Commission Nationale de Contrôle des Marchés Publics (CNCMP). La procédure de sélection se fera sur la base des critères d'intégrité morale, de qualification et d'expérience. Elle est ouverte aux fonctionnaires et aux non fonctionnaires, de nationalité mauritanienne, âgés de moins de 60 (soixante ans) pour un mandat de trois ans. A cet effet une commission de sélection a été désignée par Arrêté du Premier Ministre.

Le profil demandé pour le poste à pourvoir est le suivant :

Profil		
Diplômes	Expérience professionnelle	Autres
Un diplôme universitaire niveau minimum (BAC + 5	- Générale : 20 ans au minimum - Spécifique :	- Maîtrise de l'arabe et/ou du français.
ans) ou son équivalent en : Administration, Economie, Gestion, Finances, Droit ou tout autre domaine jugée pertinent.	Une expérience attestée et avérée dans le domaine de la passation des marchés publics est exigée (minimum de 4 ans). -Management : Expérience en management et réformes exigée (minimum de 4 ans)	- Bonne connaissance de l'outil informatique

Le registre d'inscription des candidatures sera ouvert au Secrétariat de la CNCMP (ancien Primature) pendant la période allant du 20 au 27 Avril 2021 tous les jours ouvrables, du lundi au jeudi de 8h à 17h heures et le vendredi de 8h à 12 heures.

- 1. une lettre de motivation manuscrite (en arabe ou en français) adressée au Président de la commission de sélection, avec mention du contact ;
- 2. un CV détaillé et certifié sur l'honneur ne dépassant pas 3 pages ;
- 3. des copies certifiées des diplômes ;
- 4. documents ou attestations justifiant l'expérience du candidat
- 5. un extrait du Registre National d'Immatriculation;
- 6. un casier judiciaire datant de moins de 3 mois ;
- 7. un certificat médical datant de moins de 3 mois ;
- 8. deux (2) photos d'identité récentes et en couleur.

Il est rappelé aux candidats ce qui suit (i) la présentation d'un dossier incomplet ou comportant une fausse déclaration entraîne son rejet systématique, (ii) toute expérience non attestée ne sera pas prise en considération et il ne sera pas demandé de documents aux candidats après la clôture du délai de dépôt des dossiers de candidatures.

Le dossier de candidature doit être déposé sous pli fermé avec la mention unique « Candidature au poste de Président de la CNCMP » au plus tard le 27 Avril 2021 à 17 heures TU au lieu précité contre remise de reçu mentionnant le numéro de dépôt.

La procédure de sélection se déroulera comme suit :

Phase de la procédure	Critères et notes	
Examen de la recevabilité, de la	Liste des pièces demandées et	
conformité et vérification	conformité aux diplômes et à l'âge	
des diplômes et des attestations	requis.	
Evaluation de la qualification	80 points	
et de l'expérience du candidat		
Entretien avec les candidats retenus	20 points	
sur dossier		

tout renseignement complémentaire, contacter le téléphone : 45****

Le Président de la commission de sélection